

# ASSEMBLÉE ÉLECTIVE DU 10 SEPTEMBRE 2022

**Cher Membre d'Arts et Lettres de France,**

Je vous invite à participer à l'**Assemblée électorale** pour élire le nouveau conseil d'administration et le nouveau bureau de l'Association Arts et Lettres de France qui se tiendra dans les locaux du **théâtre de la Lucarne 3 rue Beyssac à Bordeaux, le samedi 10 septembre 2022, à partir de 14h30.**

**Ordre du jour :**

**1) Election du Nouveau Conseil d'Administration : répartition des différentes tâches.**

**2) Election des membres du bureau :**

- Election du Président général (en remplacement de la présidente démissionnaire). NB : un candidat est intéressé.
- Election du Directeur général ou de la Directrice générale (en remplacement de la Directrice démissionnaire).
- Election de la Présidente Beaux-Arts.
- Réélection de la Présidente littéraire déjà en poste.
- Election d'une secrétaire pour la section artistique.
- Election d'une secrétaire pour la partie littéraire.
- Election d'un trésorier ou d'une trésorière. NB : une candidate est intéressée.

**3) CANDIDATURE pour les COULISSES :**

- Chronique des Musées et des Arts
- Mise en page des Coulisses avec Charly
- 2 correcteurs des Coulisses

**4) CANDIDATURE pour INTERNET :**

- Donner les moyens à Charly de faire fonctionner notre site ALF, YouTube, Facebook et autres... Grâce à Internet, nous allons évoluer vers un plus grand nombre d'adhérents et surtout simplifier le travail des secrétaires.

**5) CONCOURS LITTÉRAIRE Seniors et Juniors :**

Nous avons besoin de :

- un correcteur en poésie classique régulière ;
- un ou deux correcteurs pour les autres formes de poésie régulière ;
- des correcteurs en prose pour : roman, roman historique, essai, biographie, ouvrages historiques.
- l'établissement du Palmarès ;
- le courrier des résultats obtenus ;
- la rédaction des diplômes ;
- l'envoi par la poste des livres et diplômes non retirés lors du congrès.

## 6) COMPTABILITÉ

Nous avons également besoin de préposés aux écritures comptables et à la rédaction de la situation financière au 31 décembre + envoi des vignettes des cotisations, remise des chèques en banque, relance des retardataires...

## 7) SIÈGE SOCIAL : seul(e)une personne habitant Bordeaux peut se proposer.

- Pour obtenir des salles municipales GRATUITES (Réunion et salon d'arts plastiques), il faut que le siège social soit situé à BORDEAUX.

**En cas d'impossibilité d'assister à cette Assemblée électorale : RENVOYER IMPÉRATIVEMENT le POUVOIR avant le 8 septembre 2022** soit en complétant le formulaire en ligne directement sur notre site internet : <https://www.artsetlettresdefrance.fr/ae-alf-10-septembre-2022>, ou par la poste au Siège Social Arts et Lettres de France - 129 rue Malbec - 33800 BORDEAUX en complétant le document ci-dessous.



---

### POUVOIR POUR RASSEMBLÉE ÉLECTIVE DU SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2022

Je soussigné(e),

NOM : ..... Prénom : .....

Ne pouvant assister à l'Assemblée électorale d'Arts et Lettres de France le samedi 10 septembre, délègue mes pouvoirs à : .....

Demeurant à : .....

Fait à : ..... Le .....

Signature